

COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



N° 039 /2022/OTR/CG/CSG/DRHFP

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

A l'attention des candidats non retenus pour faute de nationalité ou de diplôme

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) invite les candidats au concours de recrutement des agents de surveillance du territoire douanier, suivant appel à candidatures externes N°008/OTR/CG/CSG/DRHFP du 11 octobre 2022, dont les candidatures ont été déclarées non retenues pour motifs de « absence de preuve de diplôme » ou « absence de preuve de nationalité », et qui estiment être en possession desdits documents ou preuves, à se présenter pour les épreuves écrites avec **copie des deux pièces (Nationalité + Bac)** :

- A Lomé, au **CEG Tokoin-Nord** : pour les candidats qui ont déposé leur dossier à Lomé, Tsévié, Atakpamé ou Kpalimé ;
- A Kara, au **CEG Dongoyo** : pour les candidats qui ont déposé leur dossier à Kara, Sokodé ou Dapaong.

NB : En plus d'une copie du diplôme de Baccalauréat et du certificat de Nationalité, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

Fait à Lomé le 25 NOV 2022

Le Commissaire Général pi



Philippe Kokou B. TCHODIE